



CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 22 AVRIL 2015
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date
 de la convocation

16/04/2015

Nombre de
 conseillers

En exercice : 29

Présents : 24

Absents : 05

Dont Procuration : 05

Vote à l'unanimité

Pour : 25

Contre : 00

Abstentions : 04

08

L'An Deux Mil Quinze, le mercredi 22 avril, à neuf heures (9H00), le Conseil Municipal de la Ville de Trois-Rivières, s'est réuni à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE, Maire, pour la tenue de sa 3^{ème} session ordinaire de l'année suite à la convocation adressée par elle, le 16 avril 2015.

PRESENTS : Mme VAINQUEUR CHRISTOPHE Hélène (Maire) – M. MAGLOIRE Claude (1^{er} Adjoint) – Mme OTTO AZINCOURT Josette (2^{ème} Adjointe) – M. RENIER Renaud, (3^{ème} Adjoint) – Mme MARCIN PLANTIER Dany (4^{ème} Adjointe) – M. RUPAIRE Justin (5^{ème} Adjoint) – Mme EUGENIE Gilberte (6^{ème} Adjointe) – M. RENIER Philippe (7^{ème} Adjoint) – - Mme HATILIP ROCH Achille Germaine (8^{ème} Adjointe) - M. BARTHEL Léonard - M. JERSIER Claude - Mme SAINTE-LUCE Ninette M. LAROCHELLE Louis - M. CHAIBRIANT Michel – M. SACILE Serge – Mme DEGLAS Louisiane - Mme SAINT-VAL Marie-Agnès – Mme GILLES Christelle – Mme LAROCHELLE Lucie – M. NOËL Jean-Philippe - M. FRANCISQUE Jean-Louis – M. EDAU François – M. FAUSTA Jimmy – Mme CHRISTOPHE Laurence(24)

REPRESENTÉS : Mme BARTHEL Annick (ayant donné procuration à M. Claude MAGLOIRE) - Mme FAVORINUS Justina (ayant donné procuration à M. Serge SACILE) - Mme LAROCHELLE Laurence (ayant donné procuration à Mme Hélène VAINQUEUR CHRISTOPHE) - Mme MACHARES Chantal (ayant donné procuration à M. Jimmy FAUSTA) - M. LIBER Luc (ayant donné procuration à Mme Laurence CHRISTOPHE).....(5)

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercices, lesquels sont au nombre de 29, il a été conformément à l'article L.2121-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Monsieur Michel CHAIBRIANT a été désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF
DE LA VILLE DE TROIS-RIVIERES
POUR L'EXERCICE 2015

DISPOSITIF DÉCISIONNEL

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2312-1 ;
- Vu le compte-rendu du débat sur les Orientations Budgétaires qui s'est déroulé à la séance du conseil municipal du 26 mars 2015 ;
- Vu le projet de Budget Primitif présenté par Madame le Maire de la ville de Trois-Rivières, pour l'exercice 2015, qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes ;
- Vu le Compte administratif de la Commune pour l'exercice 2014 ;
- Ayant entendu l'exposé du rapporteur, Monsieur Jean-Louis FRANCISQUE ;

DEFENSES			RECETTES		
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Libellés	Montant	Chapitre	Libellés	Montant
011	Charges à caractère général	1 383 000,00	70	Produits de services, du domaine	47 500,00
012	Charges de personnel	7 089 200,00	73	Impôts et taxes	7 363 500,00
014	Atténuations de produits	701 600,00	74	Dotations subventions	2 941 000,00
65	Autres charges de gestion courante	1 202 000,00	75	Autres produits de gestion	108 000,00
66	Charges financières	236 000,00	76	Produits financiers	000,00
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	77	Produits exceptionnels	30 000,00
023	Virement à la sect° d'invest.	283 684,82	013	Atténuation de charges	5 000,00
042	Opér. d'ordre de transferts entre sections	188 000,00	002	Résultat antérieur reporté	418 484,82
			042	Opér. d'ordre de transferts entre sections	230 000,00
TOTAL Fonctionnement		11 143 484,82	TOTAL		11 143 484,82
SECTION D'INVESTISSEMENT					
16	Restes à réaliser	8 297 132,62		Restes à réaliser	6 661 674,44
	Remboursement dette K	470 300,00	10	Apports- dotations- réserves	578 000,00
	Total des opérations d'équipement	254 843,99	001	Résultat reporté	1 197 417,35
040	Opér. d'ordre de transferts entre sections	230 000,00	13	Subventions d'investissement	343 500,00
			16	Emprunts et dettes	000,00
			021	Virement de la section de F.	283 684,82
			040	Opér. d'ordre de transferts entre sect	188 000,00
TOTAL Investissement		9 252 276,61	TOTAL		9 252 276,61
TOTAL GENERAL		20 395 761,43	TOTAL GENERAL		20 395 761,43

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A la majorité,

DÉCIDE

Article 1

Adopte le Budget Primitif de l'exercice 2015 de la ville de Trois-Rivières, et les crédits qui y sont inscrits :

- pour la Section d'Investissement avec définition des opérations détaillées de l'état III B3 sans chapitre de dépenses;
- au niveau du chapitre pour la Section de Fonctionnement

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication, devant le tribunal Administratif de Basse-Terre.

Elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la commune de Trois-Rivières.

Certifié exécutoire, compte tenu de
La transmission en Préfecture le

07 MAI 2015

La publication et/ou la notification
le

12 MAI 2015